

voix, j'aimerais poser une question soit au premier ministre, soit au leader de la Chambre. Comme nous n'avons eu aucun préavis relatif à la suspension du débat sur l'Adresse en réponse au discours du trône, nous dirait-on quand le gouvernement se propose d'interrompre le débat afin que nous puissions traiter des quelques questions auxquelles songe le premier ministre?

Le très hon. M. Diefenbaker: Nous pourrions peut-être en discuter lundi, monsieur l'Orateur. Lundi et mardi, nous procéderons

de la façon habituelle. Je crois que ce serait alors assez tôt pour étudier cette question. L'honorable député conviendra, j'espère, que c'est là une façon convenable de procéder.

M. l'Orateur: La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Des voix: Le vote.

(La motion est adoptée.)

Sur la motion du très honorable M. Diefenbaker, la séance est levée à 5 heures 15 de l'après-midi.
